

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FDAFP73 DU 21 OCTOBRE 2014 À 14 HEURES 30

Présents : BASSI-LEGER Monique (Présidente, et AFP de Celliers), VIVET Gilles (Vice-président et AFP de Montfort), JACOB Guy (Trésorier et AFP du Thyl), BERTHOMIER Patricia (DDT), BERNARDIN Bénédicte (DDT), PORTAZ Jean-Louis (Conseiller Général), DUPRAZ Jérôme (Conseil Général) et MAILLAND-ROSSET Sébastien (SEA pour le compte de la Chambre d'Agriculture).

Excusés : BUFFARD Michel (AFP de St Julien), AJOUX Georges (AFP des Hauts d'Ugine), , DELEPELEIRE Michel (AFP de Montsapey),

Absent : AMEVET Dany (AFP de Montdenis), TOURT Albert (SEA), MITHIEUX Lionel (Conseil Général), LABORET Cédric (Chambre d'Agriculture),

Il est remis en début de séance un dossier à chaque participant. Ce dossier comprend : le montage diaporama projeté pour animer la séance. **Les informations contenues dans le diaporama ne sont pas reprises dans le CR.**

COMPTE-RENDU ET DÉCISIONS

➔ TOUR DE TABLE DES ACTUALITES

Les faits marquant à retenir sont les suivants :

Guy JACOB : le projet d'extension est finalisé. Un arrêté préfectoral a été pris. L'AFP a mené sur ces nouvelles surfaces une campagne de débroussaillage. Plus d'un hectare de prairie de fauche a été regagné.

Problème récurrent avec l'activité de chasse (portails des parcs non refermés). L'AFP va contacter le maire et éventuellement l'ACCA. La FDAFP73 dans l'hypothèse où la situation n'évolue pas pourra faire, à la demande de l'AFP, un courrier à la Fédération Départementale de Chasse.

Patricia BERTHOMIER : les nouvelles règles pour la mise en œuvre du FEADER devraient être connues d'ici à janvier. Par ailleurs, la Région Rhône Alpes travaille sur le document de mise en œuvre (DOMO) pour mobiliser ces financements ; il devrait être opérationnel pour mars 2015.

Jean-Louis PORTAZ : Projet des deux départements savoyards de créer une nouvelle collectivité en s'appuyant à la fois sur nos spécificités montagnardes et historiques. Les contours et les compétences de cette dernière ne sont pas encore arrêtées.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration propose d'élaborer un courrier de la FDAFP73 a destination du Président du Conseil Général afin de :

- **Rappeler le soutien historique du CG aux AFP**
- **Solliciter une continuité de ce soutien via la nouvelle collectivité en construction.**

Deux hypothèses sont émises :

- Un courrier indépendant de la FDAFP73 au Président du Conseil Général de la Savoie
- Un courrier commun de la FDAFP73 et de l'UAFA74 adressé à chaque Président des Conseils Généraux savoyards.

La démarche est à valider avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc.

Jean-Louis PORTAZ souhaite également savoir ou en est le projet d'AFP à Montgellafrey.

Gilles VIVET : L'AFP de Montfort a terminé ses travaux de débroussaillage (2012-2013). Ce sont 3 ha qui sont désormais semés et seront utilisables pour la pâture ou la fauche à la fin de l'été 2015. La finition est moins aboutie qu'avec l'entreprise ayant travaillé sur les précédentes phases de débroussaillage ; l'AFP a décidé d'engager une corvée avec ses membres pour arriver à un résultat satisfaisant à 100 %.

NB : méthodologie employée par l'AFP de Montfort pour les opérations de déboisement :

1. Validation du programme des travaux en AG dont localisation de la zone à déboiser
2. Information des propriétaires auxquels un délai (8 mois) est attribué pour sortir eux-mêmes leur bois.
3. Au-delà du délai, les lots de bois restant sur la zone sont attribués par l'AFP à des personnes intéressées avec un cahier des charges strict quand au nettoyage de la zone.
4. Intervention de l'entreprise
5. Mise en location de la nouvelle zone de fauche / pâture

L'AG de l'AFP de Montfort est prévue le 2 novembre 2014.

Pour les années à venir, l'AFP va engager un projet d'extension sur la partie alpage d'une surface d'environ 100-130 ha qui demandera la mise en place d'une enquête publique. Les terrains concernés sont des terrains communaux. Des travaux importants (rénovation de chalets) seront dans un second temps réalisés sur cette extension.

Dématérialisation de la comptabilité publique : la commune de Montfort est une commune test.

Bénédicte BERNARDIN :

AFP de Nâves : réunion le 21 octobre 2014 du conseil syndical pour essayer de relancer l'AFP suite :

- à la démission du président
- aux tensions récurrentes entre éleveurs exacerbées cet été par l'occupation illégale par le troupeau d'un exploitant, de terrains octroyés au groupement pastoral bovins de Nâves.

AFP de la Côte d'Aime :

Une prochaine réunion est prévue fin novembre début décembre en sous préfecture. A la suite du dernier conseil syndical, la sous préfecture a reçu deux compte-rendus différents :

- l'un signé par le Président en place René LUISET,
- le second par le Vice-président avec un contenu divergeant (notamment sur la question de la démission du président).

Cette nouvelle réunion sous la responsabilité du préfet sera l'occasion pour le conseil syndical de se prononcer à nouveau sur les questions posées lors de leur précédente réunion (dont les conclusions ont divergé dans les compte-rendus) dont la démission du Président.

Jérôme DUPRAZ : AFP de Valmeinier. Peu d'avancées concrètes sur le dossier. Faible volonté des parties (ASL et AFP) pour apporter les réponses aux questions posées par la commune et le Conseil Général et trouver un chemin commun pour avancer. Souhait d'avoir des réponses d'ici à la fin de l'année afin d'envisager si besoin un autre mode opératoire plus coercitif.

Monique BASSI-LEGER : Plusieurs faits marquants :

- une exploitante ovine arrête son activité
- 2014 : renégociation de toutes les conventions : travail important en perspective avec des changements à négocier (cf point précédent).
- Intervention sur la thématique des AFP lors d'une session de la formation des bergers qui a eu lieu à Celliers.

- Projet d'intervention (bonus) sur les AFP dans le cadre de la sortie du film, d'Anne, Erik LAPIED « Alexandre, fils de berger ».
- Assises du Loup : la FDAFP73 via Monique BASSI-LEGER a été invitée à cette manifestation. Elle n'a pas souhaité donner suite pour la raison suivante : la thématique de la prédation n'a jusqu'à présent pas été abordée par la FDAFP73. Aucune position n'avait donc été arrêtée par le conseil d'administration ; Cette thématique pourra être mise à l'ordre du jour d'un des prochains CA

➔ BILAN AGE ET AGO

25 personnes ont participé aux AG avec notamment parmi les participants :

- Des présidents d'AFP qui étaient en sommeil et qui sont relancées suite à la MEC
- Des présidents d'AFP nouvellement adhérents à la FDAFP.

Bilan positif en terme de participation et de contenu.

➔ PROJET FDAFP73, LA SIGNALÉTIQUE

Le Conseil Général a apporté un financement de 4492 € à l'opération. La mobilisation de la partie co-financement FEADER est à construire.

Après renseignements pris auprès de la RRA, Patricia BERTHOMIER indique que le montage souhaité est le suivant :

- Un dossier de demande de subvention à déposer
- er pour la partie « conception / charte graphique »
- Un dossier de demande de subvention à déposer par chaque AFP pour commander leur panneau.

Chacun des dossiers devant être validé par les PPT des territoires sur lesquels s'étendent les AFP.

Le Conseil d'Administration juge cette proposition inadaptée, il est proposé à Jérôme DUPRAZ de reprendre contact avec Flore BLONDEAU (RRA) pour trouver un mode opératoire plus cohérent.

En tout état de cause, le calendrier à retenir pour avoir une réponse pour la partie co-financement FEADER est au mieux septembre 2015. L'action ne pourra donc pas se poursuivre avant cette date.

Dans le budget, il conviendra de fusionner les lignes « participation de la FDAFP73 » et la ligne « participation AFP » en une seule ligne « Participation FDAFP ».

➔ RENCONTRES ANNUELLES DE LA FDAFP

Le Conseil d'administration valide le fait que ces rencontres auront lieu le 6 novembre prochain à Verel Pragondran.

La construction de la journée validée est la suivante :

9 h 00 : Accueil des participants par la Présidente de la FDAFP

9 h 30 – 9 h 45 : Accueil par les élus et la Présidente de l'AFP

9 h 45 : Présentation de l'AFP de Verel.

10 h 15 : Ateliers thématiques :

Comment accueillir un rucher sur le territoire de mon AFP? (conseils techniques sur le choix et l'aménagement d'un site? Financement pour ces travaux, quelle contractualisation?, question réponses).

11 h 15 : Les actualités de la FDAFP73 et temps d'échange sur l'actualité des AFP présentes

12 h 30 Apéritif et repas pris en commun

14 h : visite sur le terrain de l'AFP

En plus d'inviter toutes les AFP, toutes les communes supports d'AFP, le CA décide d'inviter les communes ayant un projet d'AFP et également le président de l'ASL de Valmeinier.

➔ **FORMATION A DESTINATION DES AFP**

La FDAFP s'est donnée pour mission de proposer à ses adhérents une à deux journées de formation gratuite par an. Le conseil d'administration valide le thème suivant :

« Les outils et méthodes pour faire face et maîtriser les conflits sur mon AFP »

Ce thème devra tout de même être validé lors des rencontres départementales de la FDAFP73, le 6 novembre 2014.

➔ **DEMATÉRIALISATION**

Le Conseil d'administration valide la démarche proposé par le bureau à savoir :

Là où il y a blocage pour une collaboration fructueuse (env. 3 AFP sur le territoire) entre AFP et collectivités (commune ou com/com), la FDAFP rencontrera avec l'accord des AFP concernées, les collectivités sur lesquelles s'étend le territoire de l'AFP afin d'encourager et de débloquer les situations pour collaborer (a minima sur la partie comptabilité publique).

Un premier essai fructueux a été mené par Monique BASSI-LEGER auprès du Président de la Communauté de commune du Versant du Soleil afin de proposer une solution à l'AFP de la Côte d'Aime aujourd'hui en délicatesse avec la commune de la Côte d'Aime.

Une trame de convention de collaboration est à élaborer dans les prochains mois afin de proposer un modèle aux collectivités ou aux AFP. Jérôme DUPRAZ enverra un exemple de trame établie pour d'autres projets à Sébastien MAILLAND-ROSSET.

➔ **BUDGET ET FINANCEMENTS**

Le montant indicatif à retenir pour le projet de budget 2015 est d'environ 20950 €. Ce budget comprend le projet signalétique qui s'élève à 14 400 €.

Pour alimenter ce budget, deux dossiers de demande de financement ont été déposés auprès du Conseil Général de la Savoie :

- La première demande concerne le dossier signalétique pour un montant de 4500 € (réponse favorable du CG). La partie co-financement FEADER pour ce dossier est à mobiliser (cf projet FDAFP73, la signalétique)
- La seconde demande concerne les autres projets menés par la FDAFP (notaires, formation, communication,...) à hauteur de 9600 € sur 2014 et 2015. Une réponse a été apportée à hauteur de 5100 €.

Pour ce qui relève de la partie animation des AFP (assurée par Sébastien MAILLAND-ROSSET et Serge LACOUR), l'objectif de la FDAFP73 est d'essayer de mobiliser des co-financements FEADER pour les crédits apportés par la CASMB et le CG. Cela permettrait de doubler les financements et également la capacité de travail au service des AFP.

Une première rencontre a eu lieu cet été en présence des services de la RRA (en charge de la gestion du FEADER), de la DDT, de la FDAFP73, de la CASMB et du CG.

La Région Rhône Alpes n'a pour l'instant pas donné suite à cette sollicitation. Jérôme DUPRAZ reste notre relais auprès de la RRA. Il évoque également la possibilité de pouvoir mobiliser une autre ligne « organisation du foncier ».

Des réponses devraient être apportées d'ici à la fin de l'année.

➡ **AUTRES POINTS ABORDES : NOTAIRES**

Le conseil syndical valide la proposition formulée par le bureau à savoir :

Afin de peser plus lourd auprès de la Chambre Interdépartementale des Notaires (qui a vu son Président changer), un rendez-vous sera sollicité d'ici à la fin de l'année **avec la FDAFP73 et l'UAFA74**. Ce rendez vous se fera en présence des techniciens et des élus concernées par ces deux structures.

Il s'agira de redire aux notaires leurs obligations et d'arriver à faire en sorte que sur le terrain, les présidents d'AFP soient avertis des mutations sur le territoire de leur AFP.

L'ordre du jour étant épuisé le Conseil d'administration est clôt à 17h30 heures. La date du prochain conseil d'administration n'est pas arrêtée.

Pour les Membres du Conseil d'Administration

Sébastien MAILLAND-ROSSET
Conseiller en pastoralisme
En charge de l'animation de la FDAFP

Monique BASSI-LEGER
Présidente



Sans remarque dans les huit jours après réception, le présent compte-rendu est considéré comme accepté.